

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Association du Centre International de Recherche scientifique des mystères de la lumière et du psychisme**, Rue de Maillefer 39, 2000 Neuchâtel
2. Date du prononcé de dissolution: 03.11.2011
3. Suspension de faillite: 25.11.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 19.12.2011
5. Avance de frais: CHF 3'000.00
- Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. Remarques: But: confirmer l'apparence de la véritable lumière laquelle a donné naissance à l'humanité et à l'univers, notamment par l'analyse et la recherche des questions scientifiques des différentes branches de la science telle que la psychologie, la psychiatrie, la physique et la biologie.
- Office des faillites
2053 Cernier

00717991